

Municipalité de

ST FERDINAND



ISSN 1499-9382

INFORMATIONS
MUNICIPALES

Vol. 9 - No. 2
septembre 2009

Un 50e don de sang



Lors de la collecte de sang d'août dernier, ce fut un 50e don de sang pour M. Pierre Beaudoin.

Il pose ici en compagnie de Lise Turmel, d'Adélarde Tardif, de Lise Carrier et de Roger Paquet.

La collecte était organisée par les Chevaliers de Colomb du Conseil 9149 et du groupe Nouveau Départ.

Merci aux 98 donateurs.

Soirée Bénéfice (populaire)

pour la « Levée de Fonds de l'asphaltage du cimetière »

Vendredi, le 2 octobre à 19h30

à l'église de St-Ferdinand

Une soirée à ne pas manquer pour entendre des artistes locaux et de la région

Prix d'entrée : 10 \$/personne pour tous

AVIS À TOUS LES CONTRIBUABLES

ENTRETIEN DES ARBRES

Suite à une tournée d'inspection, nous avons constaté qu'à certains endroits les branches des arbres appartenant aux propriétaires longeant les routes de la municipalité sont situées trop près de la route ou de la rue et deviennent dangereuses pour la visibilité ou trop basses pour l'entretien et le transport.

FADOQ Club de St-Ferdinand

Soirée de danse

samedi, le 26 septembre 2009 à 20h30

Cours de danse avec Léona Germain à 19h15
à la Salle Communautaire

Orchestre et prix de présence.

Bienvenue à tous



Prochaine réunion du conseil municipal de St-Ferdinand

jeudi, le 1er octobre 2009
à 19h30 à la Salle Communautaire

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Paulo Asselin
Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix
Conception et mise en page : Gérard Lessard
Impression : Imprimerie Fillion enr.
Tirage : 1000 copies
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2009
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2009

La municipalité de Saint-Ferdinand vous informe que les arbres qui sont situés sur votre propriété et dont les branches pendent vers la route ou la rue sont de votre responsabilité.

Nous tenons à vous informer qu'un dégagement d'au moins 14 pieds (4,3 mètres) de hauteur au-dessus de la voie de circulation est nécessaire.

En période hivernale, les branches des arbres s'enneigent ou gèlent; en étant plus lourdes, les branches descendent encore plus bas.

Nous vous informons que :

- La municipalité de Saint-Ferdinand et/ou tout entrepreneur ne se tiennent pas responsables des bris pouvant être causés aux branches.
- La municipalité de Saint-Ferdinand ne se tient pas responsable des dommages de toutes sortes pouvant être faits aux véhicules et causés par lesdites branches.
- De plus, un entretien des branches devra être prévu par les propriétaires touchés par ce fait.

N.B. Nous demandons aux propriétaires de terrain longeant des rues étroites comme dans le Domaine Carey-Douville et les petites rues du Domaine du Lac de procéder à l'élagage des branches d'arbres qui nuisent à la circulation dans les meilleurs délais pour une question de sécurité.

Merci de votre collaboration.

Activités Chevaliers de Colomb

Conseil 9149 de St-Ferdinand

Journée colombienne

Souper Spaghetti et soirée
samedi, le 10 octobre à 18h00

à la Salle Communautaire

Orchestre au programme
Bienvenue à tous

Le tout sera précédé d'une messe à l'église à 16h00

Avis public d'élection

Municipalité
SAINT-FERDINAND

Scrutin du
 2009 11 01
 année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de
SAINT-FERDINAND
 Municipalité

par **SYLVIE TARDIF**, que :
 Président d'élection

- le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : maire et conseillers des districts électoraux
 numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6
- toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du	2009	09	18	au	2009	10	02		
	année	mois	jour		année	mois	jour		
JOURS :	lundi			HEURES :	De : 9 h	à : 12 h	De : 13 h 30	à : 16 h 30	
	mardi				De : 9 h	à : 12 h	De : 13 h 30	à : 16 h 30	
	mercredi				De : 9 h	à : 12 h	De : 13 h 30	à : 16 h 30	
	jeudi				De : 9 h	à : 12 h	De : 13 h 30	à : 16 h 30	
	vendredi				De : 9 h	à : 12 h	De : 13 h 30	à : 16 h 30	

À NOTER - Le vendredi

2009	10	02
année	mois	jour

 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

- si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,
 un scrutin sera tenu le :

<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>2009</td><td>11</td><td>01</td></tr><tr><td>année</td><td>mois</td><td>jour</td></tr></table>	2009	11	01	année	mois	jour	de 10 h à 20 h	et un vote par anticipation sera tenu le :	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>2009</td><td>10</td><td>25</td></tr><tr><td>année</td><td>mois</td><td>jour</td></tr></table>	2009	10	25	année	mois	jour	de 12 h à 20 h
2009	11	01														
année	mois	jour														
2009	10	25														
année	mois	jour														

- j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Michèle Lacroix
- j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : Michèle Lacroix

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection Adresse : 821 rue Principale Saint-Ferdinand (Qc) G0N 1N0 418 428-3480 tél. rég. Numéro de téléphone	Adjoint Adresse : 821 rue Principale Saint-Ferdinand (Qc) G0N 1N0 418 428-3480 tél. rég. Numéro de téléphone
---	--

Signature
 Donné à SAINT-FERDINAND, le 2009 09 18
 Municipalité année mois jour

Sylvie Tardif
 Président d'élection

SM-1 (08-08) Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 95

Résumé de certaines décisions du conseil

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Appui à Les Éoliennes de l'Érable auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le projet éolien.

Acceptation de la soumission de Pavage Centre Sud du Québec inc. au montant de 69 435.40 \$ taxes incluses pour le pavage de la rue Principale Sud.

Formation gratuite offerte à la population sur le compostage par Brigitte Drouin de Services sanitaires Denis Fortier inc.

Demande à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec de se prononcer sur l'Étude d'impact sur l'environnement préparée par SNC-Lavalin relative au projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de l'Érable.

Le conseil appuie les démarches de la COSODÉLO qui se propose d'agir comme l'agent coopératif en charge de susciter l'implantation de plusieurs coopératives et entreprises dans l'édifice de l'ex-hôpital St-Julien en vue de susciter et développer un projet de conservation et d'occupation renouvelée pour les bâtiments excédentaires de l'ex-hôpital St-Julien. Il

est entendu que le conseil poursuit les démarches entreprises pour acquérir le réseau d'aqueduc du bâtiment St-Julien.

Adoption de modifications à la rémunération du personnel électoral.

Appropriation de réserves financières à même le budget : 23 240 \$.

Permission au Club des motoneigistes du lac William de traverser certains chemins.

Adhésion à Tourisme Centre-du-Québec pour l'année 2010 : 438.65 \$.

Octroi d'un contrat de service pour le soutien technique informatique des ordinateurs de la bibliothèque à CPU Service inc. : 490 \$ plus taxes.

Mandat à Fréchette LGL pour la préparation d'un plan préliminaire contenant les détails de la géométrie de la nouvelle intersection de la nouvelle rue avec la route 165.

Octroi d'un contrat de 5 ans à Steven Lambert pour l'entretien d'hiver des chemins du secteur Domaine Carey Douville.

Octroi d'un contrat de 5 ans à 9015-3032 Québec inc. pour l'entretien d'hiver des stationnements du 537 route de Vianney et du 541 route de Vianney.

Octroi d'un contrat de 5 ans à Transport Breton Lamontagne inc. pour l'entretien d'hiver des chemins – secteur urbain.

Octroi d'un contrat de 5 ans à Transport Breton Lamontagne inc. pour l'entretien d'hiver des chemins – secteur rural et rang 1 Inverness.

Autorisation de conclure une entente avec la municipalité d'Irlande pour l'entretien d'hiver de l'intersection de la route Dussault.

Approbation du budget supplémentaire de l'Office municipal de Saint-Ferdinand pour un montant 19 600 \$ dont 1 960 \$ payable par la municipalité.

Réception favorable du conseil au projet de politique intitulé Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4 de la Corporation de développement économique de Saint-Ferdinand.

Paiement de la franchise de 1 000 \$ à la Mutuelle des municipalités du Québec pour la réclamation de Bell au montant de 2 578.55 \$

Appui à Sylvie Lessard auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Émission des permis suivants : 1 construction neuve, 3 rénovations, 1 agrandissement, 1 piscine creusée, 4 bâtiments secondaires, 1 certificat d'autorisation, 1 champ d'épuration et 1 démolition.

Approbation des comptes à payer du mois d'août pour un montant de 180 906.41 \$.

Province de Québec - MRC de l'Érable
Municipalité de

ST FERDINAND AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT no 2009-92
MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE PLAN
D'URBANISME NO 208 DE L'EX-BERNIERVILLE,**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

QUE Le conseil municipal de Saint-Ferdinand a adopté, lors de la séance ordinaire du 10 août 2009, le règlement no 2009-92 ayant pour titre «Règlement modifiant le règlement concernant le plan d'urbanisme no 208 de l'ex-Bernierville.

Ledit règlement no 2009-92 est entré en vigueur le 28 août 2009, suite à la délivrance du certificat de conformité de la part de la MRC de l'Érable.

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal situé au 821 rue Principale, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-FERDINAND, CE 3 SEPTEMBRE 2009.

Sylvie Tardif

Secrétaire-trésorière

Règles à respecter concernant les autobus scolaires et les VTT

C'est maintenant l'automne, les classes sont commencées pour nos enfants et cela amène des interrogations de la part des parents inquiets et des usagers de la route concernant le transport scolaire. Il est inquiétant de constater que de nombreuses personnes ne connaissent pas encore les règles à respecter à ce niveau et je vais donc vous les rappeler. De plus, de nouvelles modifications sont survenues au mois de juin concernant la Loi sur les véhicules hors route et il est souhaitable que certains quadistes prennent dès maintenant des dispositions pour être conformes le moment venu.

D'abord, il faut mentionner que le conducteur d'un autobus scolaire a des obligations comme celles de s'assurer que tous les feux de son véhicule sont en bon état de fonctionnement avant de prendre la route et que lorsqu'ils s'apprêtent à embarquer des élèves, qu'il les mette en fonction. Il doit s'assurer également, avant de se mettre en mouvement, que tous les élèves soient assis dans l'autobus. Pour ce qui est des usagers de la route, il est très important de respecter le signal des feux intermittents rouges et du panneau d'arrêt obligatoire rétractable de l'autobus en immobilisant leur véhicule à une distance d'au moins 5 mètres de l'autobus et ce dans toutes les voies de circulation de la route et dans les deux sens de la circulation. Nous remarquons que plusieurs automobilistes ne respectent pas cela sur la route 116 et en plus de se voir émettre une amende de 200\$ et obtenir 9 points d'inaptitude à leur dossier de la SAAQ, par leur action, ils mettent en danger la vie des élèves et des autres usagers de la route. Tous les policiers ont commencé leurs opérations spéciales pour sécuriser le transport scolaire et les contrevenants recevront des constats d'infraction. De plus, les policiers vont offrir aux directions d'écoles primaires un service de conférence sur les consignes de sécurité à respecter par les écoliers.

Depuis plusieurs années, les quadistes demandaient à ce que la Loi sur les véhicules hors route soit modifiée pour permettre au conducteur d'un VTT conçu pour une personne d'embarquer un passager à l'arrière. Le législateur était réticent à permettre cela car nous avons eu plusieurs accidents au Québec qui ont entraînés des pertes de vie et des blessures graves par le renversement des VTT sur leurs occupants. Le gouvernement

provincial et la Fédération des clubs quads du Québec en sont venus à une entente ce printemps et la loi a été modifiée le 10 juin dernier. Avant de modifier la loi, des études ont été réalisées pour connaître le type de pente où il est très dangereux de circuler en VTT avec un passager. Plus la pente est prononcée, plus le risque de renversement est grand. L'entente prévoit donc que les clubs devront installer une signalisation appropriée à tous les endroits où la pente ascendante est de 17% et plus. Un appareil appelé clinomètre servira à mesurer le degré d'inclinaison des pentes. Lorsque les quadistes arriveront à ces endroits, le passager devra obligatoirement débarquer du VTT et monter la côte à pied en circulant du côté droit du sentier. Ceux qui ajouteront un siège à leur VTT conçu pour une personne devront s'assurer que cette installation est conforme aux normes du fabriquant. La loi donne un sursis d'un an aux quadistes et aux clubs pour se conformer à ces nouvelles dispositions.

Donc, à partir du 10 juin 2010, les quadistes qui transporteront un passager sur un VTT conçu pour un occupant, devront remettre sur demande, un certificat d'aptitude à la conduite de ce type de véhicule. Ces quadistes doivent contacter leur club ou la Fédération des clubs quads du Québec pour connaître les formateurs de leur région pour obtenir ce certificat. Il s'agit d'une formation qui permettra aux quadistes de comprendre les dangers de l'ascension d'une côte en VTT et des virages dans les courbes prononcées alors qu'ils transportent un passager. Les personnes ayant déjà obtenu cette formation n'auront pas à se faire reformer. Par contre, si elles ont perdu leur certificat, elles doivent en réobtenir une copie. L'âge minimum pour conduire un VTT est de 16 ans mais les quadistes devront obligatoirement avoir 18 ans pour embarquer un passager avec eux.

Tout cela ne concerne en rien les quadistes qui utilisent un VTT conçu pour deux personnes dont l'empattement est plus long et dont la conduite est plus sécuritaire pour le transport d'un passager. La plupart des grandes marques de VTT en ont un modèle.

J'espère que tous ces renseignements vous seront très utiles. Sur cette maxime de mon cru « Heureux ceux qui auront compris sans se faire sanctionner! », je vous souhaite un très bel automne.

Sgt Onil Lebel

Alzheimer, un regard différent, une approche différente

Conférence par Mme Nicole Poirier
de la Maison Carpe Diem de Trois-Rivières
mardi, le 27 octobre 2009 à 13h30
à la Salle Communautaire
Gratuit pour tous

La Bibliothèque Onil Garneau vous invite à une conférence

Jeu, le 15 octobre 2009 à 19h00

avec Mme Rita C. Veillette

Sujet : Le message de vos rêves

Info : 418-428-9607

**Une collaboration avec la MRC de l'Érable
et le Ministère de la Culture**

Les P'Tites Trouvailles du mois sont de retour !

Les P'tites Trouvailles du Mois sont un endroit où le partage et l'approfondissement de nos connaissances dans le domaine des arts ou culinaire en font un endroit amical où il fait bon se rencontrer.

Organisé par le cercle de Fermières de St-Ferdinand, veuillez prendre note qu'il n'est pas nécessaire d'être membre fermière pour y participer. Par contre, il serait bien de vous inscrire par téléphone, au cas où il y aurait un changement à l'horaire.

S'il y a assez de demandes, nous l'offrirons aussi en soirée.

C'est avec enthousiasme qu'à chaque mois dans le journal de la municipalité au "Calendrier des activités à St-Ferdinand" nous vous y présenterons ce que vous y découvrirez lors de la saison 2009-2010.

Bienvenue à toutes!

Pour plus d'informations 418-428-3556



La Table des aînés de l'Érable

en collaboration avec la Table régionale
des aînés du Centre-du-Québec
invite les aînés de la MRC de l'Érable
à déjeuner ensembles

Judi, le 1^{er} octobre 2009

au Centre communautaire de Plessisville
1745, avenue Fournier

à compter de 8h30

DÉJEUNER-CONFÉRENCE

avec M. Richard Lefrançois

**« Les aînés : un atout
et un levier socio-économique! »**

Coût : 7.00 \$

Billets en vente aux endroits suivants :

Club FADOQ de Plessisville
Club FADOQ de votre municipalité
Centre d'action bénévole de l'Érable

Les membres de la Table des aînés

Prix de présence !

Info de la Maison de Jeunes

Invitation à toute la population

Samedi, le 3 octobre à 19h00

Journée provinciale des Maisons de Jeunes

« La Traversée 12-18 »

présente son court métrage

« DES AILES SACCAGÉES »

à l'auditorium de l'hôpital St-Julien

220 Principale Porte 5 (entrée de la chapelle)

Scénario : Kim Lamontagne, Patricia Lessard,
Laurie Salvail et Camille T. Duchaine

Réalisation : Rock Laflamme

C'est un rendez-vous pour tous

Venez encourager nos jeunes dans leurs bons coups



Parce que la famille c'est important !

Ateliers et activités à venir de la Maison des Familles de l'Érable

- Atelier-conférence
« Besoin d'attention ou déficit d'attention ? »
Venez découvrir quelle est la différence entre un enfant qui a besoin d'attention et un enfant qui a un déficit d'attention.
Lundi le 5 octobre 2009, de 19 h à 21 h.
Coût : gratuit/membre
5 \$/non-membre
- **En forme avec son enfant**
Ateliers d'exercices physiques pour les parents et leurs poupons.
Du 16 octobre au 11 décembre 2009,
les vendredis, de 9 h 30 à 10 h 30.
Coût : 40 \$/membre
55 \$/non-membre

Maison des Familles de l'Érable

1457, av. Saint-Édouard • Plessisville • 819 362-2336

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES LOISIRS DE VIANNEY

Les loisirs vous intéressent, vous avez des questions, des commentaires, de nouvelles idées, vous voulez vous impliquer dans le comité et connaître les résultats de nos activités de l'année 2009.

**C'est l'occasion de vous présenter
à la réunion du**

**Lundi, le 19 octobre 2009
au Presbytère de Vianney à 19h00**

*Le comité vous attend en grand nombre.
Bienvenue à tous!!!*

**Société d'Horticulture et d'Écologie des
Lacs et des Montagnes de St-Ferdinand**

Conférence

**par Mme Thérèse Romer
mardi, le 20 octobre 2009
à la Salle Communautaire à 19h00**

Sujet:

**Petits printemps
et automnes flambants**

Info : Jacqueline Brochu 418-428-9573

Calendrier des activités à St-Ferdinand

mois	date	activité	organisme
Octobre 2009			
	vendredi le 2	Soirée bénéfique (Populaire) pour le Cimetière	À l'Église à 19h30
	jeudi le 8	Réunion des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	Samedi le 10	Souper Spaghetti et soirée - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire à 18h00
	mardi le 13 à 10h00	La P'tite Trouaille du Mois : Journée à la Tombée des Feuilles	Cercle des Fermières À la cabane à sucre chez Louise Paré
		Une journée, où ensemble nous arrêterons un peu le temps de tourner et où on prendra un peu de temps pour respirer l'air pur. On apporte son travail personnel.	Info : 418-428-3556
	mardi le 20	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	mardi le 20	Société d'Horticulture - Conférence	Salle Communautaire à 19h00
	samedi le 24	Aromathérapie avec Alain Simard, aroma-massothérapeute	Info : 418-428-3177 ou 9920
	samedi le 31	Soirée de Danse - FADOQ Club de St-Ferdinand Cours de danse à 19h15	Salle Communautaire à 20h30
Novembre 2009			
	jeudi le 12	Réunion des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	lundi le 16 de 9h. à midi	La P'tite Trouaille du Mois : Et si on cuisinait un peu ! Comment décorer notre table pour un buffet de Noël.	Cercle des Fermières À la Salle Communautaire Info : 418-428-3556
	mardi le 17	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	samedi le 28	Soirée de Danse - FADOQ Club de St-Ferdinand Cours de danse à 19h15	Salle Communautaire à 20h30
Décembre 2009			
	jeudi le 10	Souper des Fêtes - Fermières	Salle Communautaire à 18h00
	dimanche le 13	Noël des Enfants - Chevaliers de Colomb	
	mardi le 15	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	Vendredi le 18	Souper et Soirée des Jubilaires - FADOQ Club St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h30

Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au Service des Loisirs au 418-428-3413

Loisirs...

Soccer et Balle-molle

Le comité des loisirs de Saint-Ferdinand tient à remercier Daniel Ruel, Steeve Moreau, Diane Vigneault, Stéphanie Quirion, Édith Lemay, Luc Girard et Patrick Tremblay qui ce sont impliqués bénévolement comme entraîneurs. Un gros Merci pour cette magnifique saison!

Merci! Votre collaboration est grandement appréciée!
Merci aussi à tous les jeunes qui ont participé.

Inscription au Mini-basket

Jeu de soir 18h45 à 19h 30 • 8 à 12 ans 5 \$ par personne
Inscription par téléphone 428-3413 • Début 1^{er} octobre

Inscription au Hockey de rue

Mardi soir 18h30 à 19h 30 • 8 à 14 ans 5 \$ par personne
Inscription par téléphone 428-3413 • Début 29 septembre

Cours Spécialisés

Tae-bo

Avec Yannick Binette

Les mercredis de 18h30 à 19h30

À la salle de l'école Notre-Dame

Coût pour la session de 10 cours : \$ 80.00

Inscription sur place à partir de 18h00 ou par téléphone
819-362-6372

Yoga

avec Michelle Nadeau

- Yoga initiation mardi 18h30

- Yoga 2 lundi 18h30

- Yoga doux mardi 9h30

À la Rose Étoilée, rang 10 nord, Saint-Ferdinand

Information et inscription 418-453-2021

Cours de karaté

avec Normand Plante au gymnase de l'école Notre-Dame

Cours de karaté débutant

Cours de karaté pour les élites

Inscription sur place

Pour information supplémentaire contacter Normand Plante
au 1-819-364-3373

Atelier pour adultes

Je chatouille mon cerveau

Par Éduco-pop des Bois francs

Coût : 20\$ matériel fourni pour l'année

Inscription 819-385-4685

Nicole Lacoursière

Location de chaises et de tables

Le service des loisirs vous offre de louer pour vos réception.
Des chaises au coût de 15 \$ le lot de 100 et des tables au
coût de 1\$ par table.

Hockey et cours d'initiation au patinage

• Inscription avant le 30 octobre

La saison de hockey et d'initiation au patinage débutera au début de novembre.

Pour inscription : 428-3413

Hockey : Lundi soir pratique
Vendredi soir joute de hockey

Coût d'inscription pour la pratique et la joute : \$60.00

Coût d'inscription pour la joute seulement \$35.00

Coût d'inscription pour la pratique seulement \$35.00

Initiation et cours de patinage artistique :

les cours se donneront le samedi matin

Coût d'inscription pour la saison 2008-2009 : \$40.00

Entente concernant les nouveaux arrivants

Le comité Loisirs de St-Ferdinand offre aux nouveaux arrivants la gratuité pour certaines activités.

Pour savoir si vous êtes admissible à ce forfait, informez-vous auprès du service de loisirs.

Informations ou suggestions pour les loisirs ?

418-428-3413 laisser un message, merci

UN RAPPEL AMICAL

Le 3e versement des taxes municipales sera échu le 2 octobre 2009.

VIACTIVE

Programme d'activités physiques conçu par
Kino-Québec pour les personnes
de 50 ans et plus

Début : lundi le 5 octobre

Tous les lundis de 13h30 à 15h00

à la salle communautaire

Inscriptions : Madeleine Filteau au 418-428-9352

Bougez plus, mangez mieux